

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

● Édito – Rapport moral Président	03
● Chiffres clés 2020	04
● Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale	05
- 3 ^e édition du mini-guide commerce	
- Application ELEASUD	
- Développement des actions écoles entreprises	
- RH TPE	
- JOP 2024	
● Compétences In & Off	10
● Animation territoriale	11
- Coach pour l'emploi des jeunes	
● Mobilité	12
- L'accompagnement de proximité	
- Mobilité : Levier de développement économique	
- Village mobilité	
- Meet-up mobilité	
● Innovation sociale territoriale	16
● Veille sur l'économie, l'emploi, et le marché du travail	17
● L'équipe	19



ÉDITO -->

« 2020 : année des grands chamboulements !! »

M. Laurent Lhardit
Adjoint au Maire de Marseille en charge du dynamisme économique, de l'emploi et du tourisme durable,
Président de la Maison de l'Emploi de Marseille.

Tout le monde gardera en mémoire le terrible début d'année 2020 marqué par une pandémie et une fermeture prolongée de nos structures pour la première fois dans l'intérêt collectif si le recours au chômage partiel dans notre association fut limité, il n'en demeure pas moins que nous avons dû apprendre à travailler différemment et ce, en un temps record. En cela, je félicite sincèrement les équipes qui ont su faire preuve d'une grande agilité et adaptabilité. Nous nous sommes dotés progressivement du matériel permettant de travailler à distance et maintenir ce lien si important avec l'ensemble de nos partenaires. Nos actions ont été malgré tout impactées avec notamment le démarrage repoussé de quelques dispositifs à destination des publics ou encore nos forums emplois annulés malgré un grand travail préparatoire des équipes.

2020 fut également l'année marquant opérationnellement le changement de posture de notre association. Lauréate aux côtés de grosses structures d'un dispositif national du Plan d'Investissement dans les compétences « 100% inclusion », notre Maison de l'Emploi est désormais reconnue pour ses compétences en matière de gestion de projet, ses remarquables qualités ensemblières point d'orgue de l'innovation sociale au service du territoire.

Et d'innovation, parlons-en ! Car en plus de cet important dispositif expérimental « Compétences In& Off », 2020 marque l'amorçage de trois projets cofinancés par le FSE de la Métropole AMP que je remercie ici vivement pour son soutien. L'un d'entre eux, RH TPE fut et reste encore particulièrement à propos dans un contexte sanitaire contraignant et difficile pour nos commerçants, en leur offrant le recours gratuit d'une ressource humaine. Gageons qu'en 2021, nous puissions les accompagner davantage sur des recrutements que sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre du fait de la crise ! Ce dispositif, collaboration également avec l'Etat et les partenaires du SPE demeure la concrétisation d'une mission de gestion prévisionnelle des compétences territoriales, l'une des missions phare, s'il en est, de notre association.

Toujours sur un plan local, de nouveaux dispositifs à l'instar du « Coach pour l'emploi des jeunes », ou encore la poursuite du conseil en mobilité, tous positionnés au plus près des personnes les plus fragiles et précaires des quartiers de Saint Mauront et de la Bricarde, démontrent notre capacité à agir chirurgicalement comme globalement.

2020 vit aussi, crise oblige, le grand retour de l'une de nos missions initiales, à savoir la réalisation d'une note de conjoncture fine et partagée avec nombre d'acteurs, toujours en appui du service public de l'emploi et de l'insertion territorial et point de départ d'actions opérationnelles couvrant au mieux les besoins en matière d'emploi de nos concitoyens et de nos entreprises, sur un territoire marseillais dynamique, en mutation, rythmé par de nombreux projets d'aménagements structurants.

Nos autres actions phares comme la Centrale de mobilité, les villages de la mobilité ont quant à elles su s'adapter et ont pu être maintenues et même développées comme par exemple le tout premier village mobilité entièrement dédié aux entreprises pendant la semaine européenne de la mobilité !

Enfin, 2020 fut aussi l'année qui marqua par mon arrivée un changement de gouvernance pour notre Maison de l'Emploi. Gouvernance que j'ai souhaité peu modifier, reconnaissant de votre rôle et des stratégies que vous avez mises en œuvre chers administratrices et administrateurs. La constance de votre engagement, dans un contexte que je sais contraint mérite des remerciements sincères et appuyés. Remerciements qui se doivent aussi d'aller aux collaboratrices et collaborateurs de notre association pour leur adaptabilité, leur sens de l'innovation et tout le travail accompli ces dernières années qui ont largement contribué à la réussite de tous ces projets.

Quant à l'avenir de notre Maison de l'Emploi, je suis certain qu'avec chacune et chacun d'entre vous, nous saurons faire en sorte non seulement de lui donner les moyens de poursuivre son action, mais aussi d'amplifier encore les services qu'elle rend aux publics, en complémentarité de ceux que vos structures proposent. Pour ce faire, vous pouvez compter sur mon implication pleine et entière comme je sais pouvoir continuer de compter sur la vôtre, chers administratrices et administrateurs.

CHIFFRES CLÉS 2020

La Maison de l'Emploi de Marseille en 2020 en un coup d'œil



9

collaborateurs.rices
recruté.e.s

MAISON DE L'EMPLOI



5

nouveaux projets
et dispositifs amorcés en ingénierie



+80

partenaires
socioéconomiques
mobilisés



28

entreprises sensibilisées
et formées

MOBILITÉ



858

personnes accompagnées
sur une solution mobilité



800

personnes sensibilisées



150

commerçants
accompagnés

GPECT



170

étudiants
impliqués



1

étude d'impact
sur les JO 2024 réalisée



1

application ELEASUD
gamifiée développée

... et encore plus à découvrir dans ce rapport !

GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES TERRITORIALE

La démarche de GPECT, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale, **économie numérique et commerce** animée depuis 2014 par la Maison de l'Emploi de Marseille a permis le développement d'un ensemble de solutions partenariales, plus que jamais d'actualité en 2020.

Effectivement, les TPE/PME du secteur commerce sont encore trop nombreuses à ne pas avoir engagé leur transition numérique. Que ce soit par manque de moyens financiers et/ou de compétences. Elles ne bénéficient donc pas des opportunités liées au digital.

À l'heure de l'impact de la crise sanitaire, il est plus que jamais nécessaire pour cette cible de réinventer et digitaliser le commerce traditionnel pour maintenir et développer leurs activités. Les nouveaux modes de consommation des clients de ces dernières années ont définitivement changé. Ils ont fait émerger de nouvelles attentes en termes d'expérience client et de relation avec les points de vente physique. Les confinements ont permis une prise de conscience sur l'impact positif du digital.

Afin de poursuivre l'accompagnement de la transformation numérique des entreprises sur les volets emploi et compétences, la Maison de l'emploi de Marseille, a mené les actions partenariales suivantes :

• UNE NOUVELLE ÉDITION DU MINI-GUIDE "LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE VOTRE COMMERCE"

intégrant des informations spécifiques « Covid », accessible sur www.mdemarseille.fr



Mini-guide Commerce 2020

NUMÉRIQUE

06 -->

Site de Eleasud (<http://leasud.fr/>)

• UNE APPLICATION : ELEASUD

Développement partenarial avec le Campus des Métiers et de la Relation Client SUD

www.eleasud.fr développé avec le soutien de la Ville de Marseille, l'État et la Région Sud, propose un diagnostic sur la digitalisation des commerces et des conseils pratiques par des témoignages vidéos de commerçants. Une première version test a été développée, résultat d'un travail de benchmark et de rencontres avec les représentants des commerces (fédérations et associations) et les commerçants eux-mêmes. Celle-ci évolue dans un nouveau format « application », associant rapid-learning et gamification qui sera disponible à la fin du premier semestre 2021. L'objectif est d'en faire un outil plus dynamique, communautaire et développer les compétences digitales au sein des commerces. La nouvelle interface ELEASUD vise à préparer de façon optimale les entreprises à l'expérimentation d'un usage ou d'une solution numérique en réponse à un besoin concret. Une succession d'activités sera proposée donnant la possibilité à chaque professionnel d'avancer à son rythme et en fonction de ses disponibilités.

Site de Eleasud (<http://leasud.fr/>)

• DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS ÉCOLES ENTREPRISES

Un accompagnement de proximité pour les commerces du centre-ville de Marseille

Des actions de rapprochement écoles entreprises sont menées pour le déploiement de cette solution dont celle avec le lycée Charles Péguy de Marseille et ACP, association commerces positifs avec 170 étudiants mobilisés dont 37 tutorés par la MDEM.

Plus de 150 commerces du centre-ville de Marseille visités à l'occasion de l'opération « Vitrines de Noël » et des solutions numériques (présence sur les réseaux sociaux) mises en place.





◆ RH TPE

Un dispositif RH TPE à destination des Commerces du centre-ville de Marseille



Le dispositif RH TPE est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Le dispositif RH TPE est un accompagnement gratuit et personnalisé en ressources humaines pour les TPE et précisément les commerçants (0 à 9 salariés) du Centre-Ville de Marseille, soit du 1^{er} au 6^e arrondissement.

RH TPE a été lancé en 2012 par Défis emploi Pays de Brest. Compte-tenu des résultats très positifs, il fait l'objet d'un essaimage sur le territoire national avec une adaptation spécifique à chaque territoire.

Une méthodologie d'approche et des outils spécifiques ont été développés pour faire face

aux enjeux des dirigeants de TPE en termes de gestion de leurs ressources humaines.

Il permet d'identifier les commerces qui sont en développement et recrutent, ceux qui éprouvent des difficultés (crise liée à la Covid), mais aussi de capter les évolutions attendues par les professionnels concernant les métiers en tension, les perspectives de développement de secteurs, les potentiels d'emploi...

RH TPE EN CHIFFRES

- 1 Responsable RH TPE dédiée à 100 % au projet : recrutement en septembre 2020.
- 1 Chargé de Mission en appui sur le dispositif (pilotage et suivi de l'action)
- Benchmark sur les dispositifs RH TPE existants (Roissy, Mulhouse, Ouest Béarn, Caen, Brest, Istres)
- Formation à Brest les 6 et 7 octobre 2020 et signature des conventions
- 1 Outil logiciel dédié et 1 site internet RH TPE spécifique
- Partenariats avec de 6 Associations de Commerçants : (ACAM Belzunce, Association Rue de la République, Fédération Marseille Centre, Association Commerces Positif, Association des Commerces de la Butte, Association Commerces de Vauban).
- Partenariat avec l'UMIH (Union des métiers de l'Industrie Hôtelière)

◆ GPECT : JO Paris 2024

Étude des emplois à enjeux dans les filières impactées par les JOP 2024 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône

Pour rappel, en 2019, le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) et le cabinet AMNYOS ont réalisé pour le compte de Paris 2024 une « cartographie des emplois directement mobilisés par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ». Afin d'identifier plus précisément les volumes et enjeux des familles de métiers mobilisés à l'échelle de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône, un prolongement de l'étude nationale et cofinancé par la Ville de Marseille et l'État, a été porté par la Maison de l'Emploi de Marseille avec une réalisation confiée au groupement Amnyos-CDES.

Cette étude spécifique finalisée en juin 2020 a permis de poser 5 perspectives d'actions :

1. Se saisir de l'opportunité des JO pour construire des parcours d'insertion pour les publics les plus éloignés et les plus vulnérables et la remobilisation par le sport,
2. Renforcer et certifier les compétences transversales et spécifiques nécessaires, travailler les soft skills,
3. Favoriser l'émergence, le renforcement de projets dans l'IAE / ESS,
4. Reconnaître, valoriser le bénévolat et le service civique,
5. Travailler sur l'orientation des scolaires et la formation des publics. Des ateliers dédiés à leur mise en œuvre -initialement prévus au 4^e trimestre 2020- auront lieu en 2021. Ces thématiques seront traitées sous format d'ateliers partenariaux animés en intelligence collective pour que notre territoire et ses acteurs du monde de l'insertion et de l'emploi saisissent les opportunités liées à l'organisation prochaine de ces jeux olympiques.



RH TPE MODE D'EMPLOI

POUR QUI ?

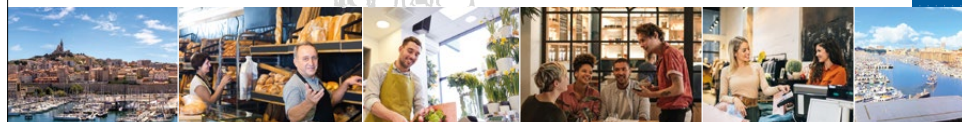
- Entreprises de moins de 10 salariés
- Commerçants et Artisans du centre-ville de Marseille
- 1^{er} au 6^{ème} arrondissements

POUR QUOI ?

- Un interlocuteur dédié à votre entreprise et un suivi personnalisé
- La mise à disposition d'outils RH adaptés à vos besoins
- Un soutien pour vos recrutements (CDI, apprentissage, alternance...)
- L'information sur les aides à votre disposition
- Un accompagnement pour faciliter la formation de vos salariés
- Une aide globale sur la gestion de vos RH
- La mise en lien avec vos interlocuteurs (URSSAF, OPCO, CCI, service public de l'emploi...)
- Etc...

COMMENT ?

- 1- Vous prenez rendez-vous
- 2- Nous venons à votre rencontre
- 3- Vous nous expliquez vos difficultés et vos besoins
- 4- Nous posons un diagnostic
- 5- Nous vous proposons des solutions et des outils



COMPÉTENCES IN & OFF

ANIMATION TERRITORIALE



LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL COMPÉTENCES IN & OFF PROPOSE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET 100 % INCLUSION « LA FABRIQUE DE LA REMOBILISATION ».



Au cœur des réflexions territoriales sur le développement de l'emploi, la Maison de l'emploi de Marseille a souhaité travailler sur le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, tout en proposant un parcours innovant pour les demandeurs d'emploi qui en sont très éloignés. C'est donc naturellement, et forte de son expérience d'ensemble que la MDEM s'est tournée vers ses partenaires les plus proches pour travailler à l'élaboration d'un projet de grande envergure lié à un appel à projet national du grand plan d'investissement dans les compétences : 100 % inclusion. Ce dernier a d'ailleurs reçu le soutien de la Métropole et du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Le contenu de ce projet, nommé Compétences In & Off, a été coconstruit avec un nombre important de partenaires de tous horizons : acteurs de l'emploi, de la formation, du social, de l'insertion, acteurs économiques et de l'innovation sociale sur plusieurs mois en utilisant des méthodes inspirées du design thinking pour faire converger les idées et les enjeux.

Il est porté par la Maison de l'emploi de Marseille, en consortium solide, composé de HOPPS Group pour son expertise sur le temps partiel et son outil innovant JOB HOPPS, l'UPE13 et la CMPE13 pour mobiliser les branches professionnelles et leurs adhérents, la CCIAMP pour tutorer les entreprises dans le dispositif, l'AFPA pour conseiller et accompagner les bénéficiaires dans le projet professionnel, CollectivZ pour l'innovation pédagogique et Amnyos pour l'évaluation de Compétences In & Off et son amélioration dans le temps.

Le dispositif Compétences In & off consiste, à accompagner 500 personnes éloignées de l'emploi, pas ou peu qualifiées, sur un parcours d'insertion dans l'emploi sur la base du temps partiel et s'articulant autour de trois temps :

- Une préparation à l'employabilité (sas de 2 mois)
- Un emploi à temps partiel (temps « In ») sur une durée de 6 à 12 mois
- Une montée en compétence via de la formation ou de l'immersion (temps « off ») sur la période hors temps de travail.

CALENDRIER 2020

- **Janvier à juin 2020** : mise en place d'un consortium d'acteurs, ingénierie du projet, dépôt de la candidature
- **Juillet 2020** : notification : MDEM et son consortium lauréat de la vague 3
- **Novembre 2020** : signature de la convention avec la Caisse des Dépôts
- **Novembre à décembre 2020** : planification, organisation de la mise en œuvre opérationnelle
- **Décembre 2020** : signature de conventions avec les membres du consortium

RECRUTEMENTS 2020

À fin décembre 2020, 6 recrutements ont été effectués pour assurer la mise en œuvre du projet (au-delà des ressources internes déjà mobilisées sur l'ingénierie du projet) :

1 coordinatrice projet / 1 référent entreprises / 3 référentes territoriales / 1 assistante

• UNE COACH POUR L'EMPLOI DES JEUNES 16/29 ANS

2020 marque la première année d'expérimentation du dispositif « coach pour l'emploi des jeunes » dédié à l'accompagnement des résidents de 16 à 29 ans du territoire Bricarde/Lorette dans la construction de leur projet professionnel. Pour se faire, la coach réalise des entretiens en pieds d'immeuble afin de sourcer les jeunes qui suivront son accompagnement. Ce dernier est rythmé par un diagnostic de départ, des entretiens de suivi, la passation et la restitution de questionnaire d'intérêts, l'aide à la rédaction de candidatures : CV et lettre de motivation, et à la recherche d'entreprises. La coach réalise également des préparations aux entretiens d'embauche : simulation et coaching.

Le dispositif se caractérise par la constitution d'un maillage partenarial fort entre les différents acteurs du territoire : centres sociaux, associations, SPE, établissements scolaires, centres de formation...

UN COACH T'ACCOMPAGNE !

TU HABITES À LA BRICARDE, TU CHERCHES UN EMPLOI OU UNE FORMATION ?

Retrouvons-nous à Sigma Formation le matin et au Centre Social de la Bricarde l'après-midi

► Mardi // Mercredi // Jeudi de 09h00 à 17h00

Contact : 06 27 66 61 21 @coach_bricarde

Logos: maison de l'emploi de Marseille, cget, Aix-Marseille Provence, CCO, Sigma Formation

Ce noyau dur d'acteurs a su accueillir et aider la coach dans ses missions et son ancrage. Son action sur le territoire permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement global agissant ainsi sur la levée des freins périphériques.

Le contexte sanitaire a fortement impacté le lancement du dispositif initié en janvier 2020. La coach a dû être placée au chômage partiel pendant 14 semaines, soit pendant les 2 périodes de confinement. 44 jeunes ont été rencontrés dont 37 jeunes ont entrepris un parcours avec la coach. La part de jeunes filles accompagnées est de 54 % dont la majorité est sans niveau de qualification. Parmi les jeunes suivis, 7 ont accédé à un emploi, un stage ou une formation conforme à leur projet d'insertion. La spécificité du public fait que malgré la proposition de solutions, il lui est souvent difficile de s'en saisir. Tout l'enjeu du dispositif est de travailler à la remobilisation de ces jeunes.



MOBILITÉ

◆ ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ Un conseil mobilité au plus près des publics !

Pour sa 4^e année de mise en œuvre, le dispositif de conseillère en mobilité La Castellane/Bricarde et Saint-Mauront/Parc Bellevue, confirme son succès par le maintien du nombre d'orientations malgré la crise sanitaire et aussi le développement de nouveaux partenariats.

573 personnes ont été accueillies et 343 diagnostics mobilité ont été réalisés. Malgré le contexte atypique de 2020, ces chiffres prouvent que les conseillères sont bien ancrées sur leur territoire respectif. Le dispositif est reconnu non seulement des acteurs de terrain, des prescripteurs du SPE mais aussi des habitants (près de 40 % des orientations proviennent du phénomène bouche-à-oreille sur le Nord).

Globalement, sur les deux territoires, l'accompagnement des publics a un effet positif qui dépasse largement la seule résolution des problématiques de déplacement. Le diagnostic mobilité permet d'aborder dans le parcours d'autonomie des bénéficiaires : l'insertion sociale, l'emploi ou la formation et l'accès aux droits.

Par ailleurs, la création systématique de cartes de transport permet l'accès à certaines aides de droit commun : libre-circulation pour les demandeurs d'emploi et les retraités, l'accès aux tarifs solidaires pour les bénéficiaires de la CSS sans participation, ou de charger un tarif adapté et non d'utiliser des titres ponctuels (plus chers). Cet automatisme permet de contribuer à plus d'autonomie, à une augmentation du périmètre de mobilité, et une plus grande facilité à se projeter dans un parcours d'insertion vers l'emploi et/ou la formation.

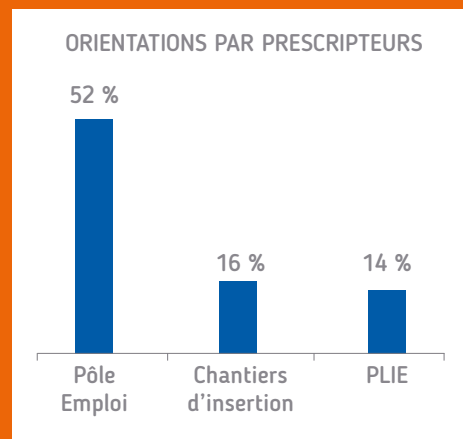
L'un des points forts du dispositif repose sur la qualité du travail partenarial qui permet de proposer un accompagnement global vers l'insertion, renforcé par un accompagnement mobilité. Cette logique de transversalité permet un suivi des publics plus efficient et plus durable dans leur parcours. Grâce à ce travail partenarial de terrain et de suivi des bénéficiaires, 31 personnes ont pu se maintenir ou accéder à l'emploi (CDD, CDI, missions intérimaires) et 34 à la formation en 2020.

Centrale de mobilité : un levier pour accéder à l'emploi, un outil pour les professionnels

Dans un contexte de crise sanitaire qui affecte fortement le marché du travail, le rôle de la centrale mobilité est prégnant pour accompagner les nouvelles catégories de demandeurs d'emploi dans l'évaluation et le développement de leur potentiel de mobilité pour retrouver un emploi. Aussi, la modification de nos usages et activités induite par la pandémie a fait évoluer les besoins en mains d'œuvre des filières déjà en tension notamment du transport-logistique et du service à la personne.

Comme chaque année, en 2020 Pôle emploi reste le 1^{er} prescripteur du dispositif avec plus de 50% des orientations. Cependant, les orientations concernant un projet permis ont été plus importantes qu'habituellement (+17 %), mais nous avons observé une forte déperdition du public difficilement mobilisable.

Sur les 675 personnes orientées en 2020, on constate une relative parité hommes/femmes. En termes de tranches d'âge environ 56 % ont entre 26 et 45 ans, 26 % entre 16 et 25. Comme



chaque année, les bénéficiaires du RSA sont largement majoritaires sur le dispositif (44 %), cependant on observe une nette augmentation du nombre de personnes sans ressources orientées (24 %).

La part des personnes sans diplômes et infra Bac représente 2/3 des publics orientés. La question des filières s'intensifie puisqu'elles ont un véritable impact sur la mobilité des



demandeurs d'emploi : multi-déplacements, zones d'activités éloignées, horaires décalés, temps partiel... Les Services A la Personne (SAP) sont encore très représentés cette année (19 %), viennent ensuite le BTP (16 %), la logistique et la grande distribution (14 %), un des secteurs d'activités exigeants en termes de mobilité.

2020 n'a pas permis la mise en place d'ateliers de formation à la mobilité auprès des partenaires prescripteurs, cependant, la conseillère mobilité de la centrale a pu répondre chaque jour aux demandes des prescripteurs aussi bien par e-mail que par téléphone, si bien que nous évaluons ces changes à environ une centaine de sollicitations par mois pour des questions pratiques ou du conseil.

◆ ZOOM SUR LES PROJETS PHARES DES CONSEILLÈRES MOBILITÉ

« Permis de bosser » sur le 3^e arrondissement

Le projet « Permis de bosser » coconstruit en partenariat avec la Fondation Agir contre l'Exclusion, Face Sud Provence propose un parcours intégré pour lever les freins mobilité dans le cadre de l'accès à l'emploi des jeunes du QPV Saint-Mauront/Parc Bellevue. Le projet s'est construit selon les constats suivants :

- 1/4 des jeunes de 18-30 ans a renoncé à un emploi et plus d'1/2 a dû restreindre sa vie sociale et ses loisirs faute de moyens pour s'y rendre
- Le territoire de Saint-Mauront, constitué de 37 % de personnes âgées de moins de 25 ans, présente 38 % des demandeurs d'emploi titulaires du permis de conduire, contre 50% pour tout le QPV Centre-ville Canet-Arnaux-Jean-Jaurès et 57 % sur Marseille.
- Plus de trente points séparent le taux d'emploi des jeunes qui ont leur permis (62 % en emploi) de ceux qui ne l'ont pas (31 % en emploi).

Le projet consiste à accompagner à la mobilité 20 demandeurs d'emploi de moins de 30 ans en intégrant un parcours permis et un coaching emploi intensif avec FACE. La crise sanitaire a empêché la tenue du calendrier d'exécution initial du projet qui s'achèvera en fin juin 2021.



Cités éducatives Nord : « A la conquête de ma ville »

Le territoire La Castellane-La Bricarde est labellisé « Cités éducatives », fruit d'un partenariat entre la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille Provence, la politique de la Ville et l'Éducation nationale. Cette opportunité a permis d'initier une expérimentation avec le collège Henri Barnier. Le projet « à la conquête de ma ville » propose d'accompagner les élèves de 3^e à la levée des freins mobilité afin de répondre aux enjeux de mobilité dans l'accès à un stage intéressant et à une orientation choisie et non subie. En effet, les jeunes issus des QPV se retrouvent face à une problématique double : un potentiel de mobilité plus faible et moins de moyens pour pallier cette difficulté que les autres jeunes (hors quartiers prioritaires). Pour ces jeunes, le champ des possibles se réduit considérablement en proposant de fait une offre de formations, de stages et d'activités sportives et culturelles moins riche.

Cette expérimentation a permis de mettre en place une action de sensibilisation-prévention à toutes les classes de 3^e, composée d'une intervention mobilité « se déplacer dans Marseille »



VILLAGE MOBILITÉ - 16 septembre - Grand littoral



MEET UP MOBILITÉ - 17 septembre - Les Fabriques (territoire d'Euromed 2)

et sa métropole » (sensibilisation) ; suivi de l'attribution d'un Pass hebdo XL aux jeunes pour qu'ils puissent se rendre en stage sans s'exposer à la fraude (prévention). Enfin une permanence mobilité bimensuelle dans le collège est en place pour rencontrer les élèves et les accompagner, en lien avec les familles, dans leur projet d'orientation en travaillant le trajet domicile-lycée/CFA.

Chantier Educatif : « Coup d'jeunes »

Le cadre partenarial du dispositif a permis le montage d'un chantier éducatif avec la collaboration active du Centre social de la Bricarde et de l'ADDAP13. Cet outil éducatif a pour objectif d'impliquer un groupe de jeunes de 16 à 25ans dans une activité de production ou de service. Ce chantier a permis de mobiliser 7 jeunes du territoire aux profils scolaires et professionnels variés : étudiants, décrocheurs scolaires, demandeurs d'emploi, repris de justice... autour d'un projet animé par une cause commune, à savoir la rénovation des locaux du centre social du quartier.

Lors de ce chantier, les jeunes ont pu découvrir, pour certains d'entre eux, les métiers du bâtiment plus spécifiquement du second œuvre. Pour d'autres, cette expérience a été une découverte du monde professionnel avec un premier « salaire » à la clé.

POUR FAIRE DE LA MOBILITÉ UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le contexte de crise sanitaire lié à la pandémie de COVID-19, a fortement impacté la programmation et la mise en œuvre des actions mobilité de la MDE de Marseille à tous les niveaux. L'activité mobilité s'effectue en très grande majorité sur le terrain. Les missions des deux conseillères en mobilité et du coach ont donc été perturbées pendant les deux périodes de confinement de mars et d'octobre de 2020. Les activités de conseil et d'accompagnement en présentiel ont été remplacées par du distanciel,

rendant très difficile le maintien du contact avec les publics. Ces derniers, en plus d'être dans une grande précarité, sont souvent confrontés à des situations d'illectronisme.

Tout comme l'activité des deux conseillères et du coach, celle de la Centrale de mobilité a subi deux coups d'arrêt et un ralentissement dans les périodes hors confinement.

Concernant les actions de management de la mobilité, à savoir le Village mobilité Marseille et le Meetup, nous avons réduit les objectifs publics, partenaires et entreprises, dans le plus strict respect des préconisations sanitaires.

Village mobilité

L'événement s'est déroulé le 16 septembre 2020 sur l'esplanade de la porte 4 du Centre Commercial Grand Littoral, comme chaque année, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. Nous avons mis à l'honneur et ainsi promu toute l'offre de mobilité du territoire : la RTM et son bus info, Mobilink, SNCF TER et ZOU TER pour les transports collectifs ; la Prévention Maif pour la sécurité routière ; JC Decaux, Vélos en ville, et Vélosapiens pour découvrir ou redécouvrir la petite reine du déconfinement. Depuis l'an dernier, le partenariat avec l'OM se poursuit pour ce rendez-vous annuel. Nous avons pu compter sur leur présence et leur volonté d'œuvrer pour une mobilité plus apaisée pour accéder au stade Vélodrome.



Meet-up mobilité

Dans ce contexte sanitaire, la 4^e édition du Meet-up s'est déroulée au format d'un « village afterwork » en extérieur au cœur de l'écoquartier méditerranée Les Fabriques (territoire d'Euromed 2).

Comme chaque année, cet événement a été organisé en partenariat avec la Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée et Cap au Nord Entreprendre (CANE). Il a mobilisé une cinquantaine de participants, entreprises, opérateurs de mobilité, professionnels de l'emploi et institutionnels.

Ce format a permis à chaque participant de redécouvrir le panel d'opérateurs de mobilité du



territoire qui regorge de startups innovantes et dynamiques à l'image de *Soft mobility compagny*, *Tout en vélos* ou encore *Synchronicity*.

Ce cadre de rencontre a permis de créer un espace d'échanges entre professionnels et opérateurs et ainsi informer et sensibiliser ces derniers à de nouvelles solutions de déplacement alternatives à la voiture personnelle : micromobilité, autopartage, covoiturage.... De vraies solutions pour aborder la problématique des derniers kilomètres ou encore de stationnement en entreprise.

Le Kit de sensibilisation mobilité durable SEM

Nous avons mis à jour les 2 kits mobilité Playmobile, l'un à destination des entreprises et l'autre à destination des professionnels de l'insertion. Cette démarche concernant le kit Playmobile à destination des professionnels de l'emploi se poursuit et s'achèvera en 2021. Quant aux outils à destination des entreprises, nous avons réalisé un **kit de communication** diffusé pendant la Semaine Européenne de la Mobilité

2020. Ce dernier est un guide de bonnes pratiques qui propose des solutions alternatives à la voiture personnelle pour effectuer le trajet domicile-travail, accompagné d'affiches « le saviez-vous ? » sur quelques chiffres clés marquants pour attirer l'attention des salariés sur les enjeux de mobilité. Aussi, afin de répondre aux questions que se posent les entreprises, nous avons proposé une **FAQ Urssaf/mobilité** à l'issue de plusieurs commissions de travail avec nos partenaires CANE, Cité des entrepreneurs d'Euroméditerranée et Mobipro afin de fournir des informations claires et ainsi accompagner les entreprises pendant le déconfinement notamment face à la hausse importante de l'usage du vélo pour les trajets domicile-travail ou encore la mise en place du Forfait Mobilité Durable.



INNOVATION SOCIALE TERRITORIALE :

VEILLE SUR L'ECONOMIE, L'EMPLOI, ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le territoire, plus que jamais, vit une accélération des transformations économiques et sociales. Les aspirations, les usages et pratiques professionnels évoluent considérablement.

Les décideurs publics et les professionnels de l'emploi sont à la recherche de nouvelles solutions plus adaptées aux nouveaux besoins des entreprises et des actifs.

L'innovation sociale pour accompagner ces transformations est au cœur des échanges. Elle œuvre à la fois dans les approches, les outils et les techniques de remobilisation, les contenus d'apprentissage et les modalités de parcours emploi.

La Maison de l'Emploi de Marseille, aux côtés de ses partenaires, forte de son expertise territoriale et de son rôle d'ensemblière des écosystèmes des acteurs s'est saisie de ce sujet et a ainsi créé un service dédié à l'innovation sociale territoriale et à la prospective.

• La reconversion de demandeurs d'emploi titulaires d'un bac et plus vers les besoins de l'industrie

Forts de notre expérience avec les dispositifs Quali'Job et Master Class Industrie portés par la Maison de l'Emploi de Marseille de 2016 à 2019, nous avons constitué un groupe de travail en 2020 pour développer une solution de reconversion pour de nombreux demandeurs d'emploi diplômés d'un bac et plus vers les opportunités d'emploi, de formation et de carrière dans l'industrie locale. En partenariat avec Ze.Game, l'IRFEDD et Pôle emploi, nous proposons un nouveau dispositif Quali'Futur de préparation et de montée en compétence sur les prérequis techniques et comportementaux de l'industrie du territoire. Principe : en équipe apprenante, les candidats construiront leur projet professionnel dans l'industrie. Ils seront formés sur un volume de 300 à 387 h aux soft skills spécifiques à l'industrie et aux prérequis techniques industriels. L'objectif visé est le recrutement ou l'entrée en formation. Ils bénéficieront d'un suivi et d'un encadrement continu, en formation et/ou en emploi, pendant au moins 6 mois.

Une 1^{ère} expérimentation sera proposée dès début 2021 et soutenue par :

- Le Fond d'Innovation Formation du Conseil Régional
- Le dispositif de Préparation Opérationnel à l'Emploi Collectif (POEC) de Pôle emploi financé par AKTO et la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

Il sera expérimenté en 2021 auprès de 40 demandeurs d'emploi titulaires d'un bac et plus.

• Les conditions optimales pour soutenir le tissu associatif local sur les modalités d'accès au financement de nouveaux projets impactants

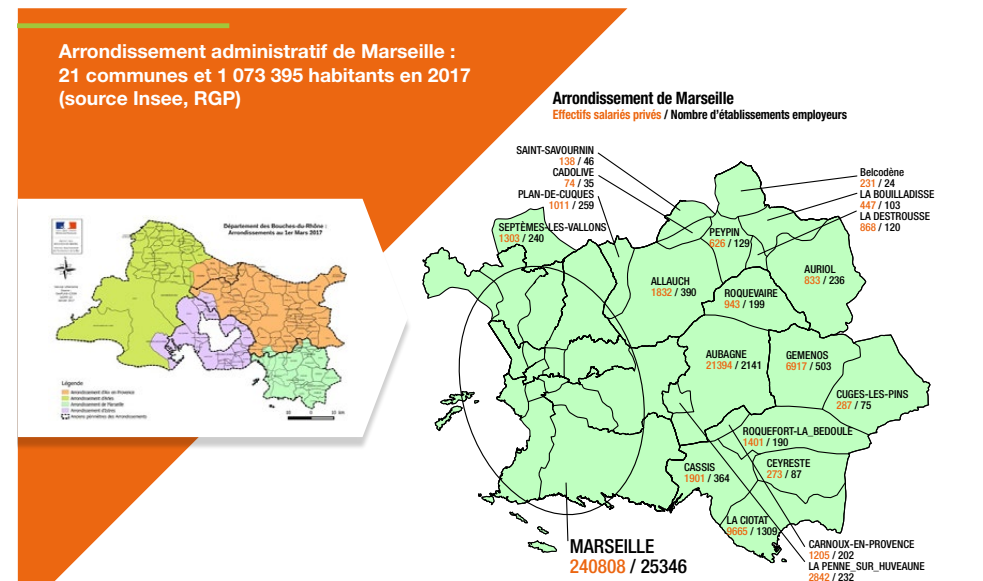
Dans le cadre de ses missions la Maison de l'Emploi souhaite agir aux côtés des associations locales investies dans les champs de l'emploi, l'insertion et le sociale, en soutenant leurs initiatives emploi. L'enjeu ici est de soutenir l'engagement associatif local répondant aux besoins des populations en difficulté d'insertion sociale et en emploi. Face à une baisse régulière et structurelle des sources locales de financement publiques et à l'augmentation de financement d'acteurs du privé, le soutien des associations nécessite une articulation efficace et efficiente de l'ensemble de ces leviers financiers.

La Maison de l'Emploi de Marseille avec l'appui de Marseille Solutions a initié en 2020 une étude pour apporter plus de visibilité et de lisibilité sur les modalités de financement du tissu associatif local et sur la place du financement européen dans leur modèle économique.

Cette mission a pour objectifs de :

- Disposer d'une bonne visibilité des difficultés économiques du tissu associatif qui œuvre dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle
- Mieux comprendre les sources de financement du tissu associatif local
- Apprécier l'importance du FSE dans le financement de ces associations
- Définir les pistes pour une plus importante mobilisation du FSE et autres fonds européens

Le Service Public de l'Emploi et de l'Insertion Territoriale (SPEIT) de l'arrondissement de Marseille, via la DDETS 13 a missionné la Maison de l'Emploi pour mettre en place une veille sur la conjoncture économique, de l'emploi et du chômage.



La crise Covid-19 que nous traversons est sans précédent. Dans ce contexte, le suivi conjoncturel sur l'économie, l'emploi et le social constitue un enjeu fort pour le territoire et l'action publique. Cette mission s'articule autour d'un Comité de pilotage d'experts composé de la DDETS des Bouches-du-Rhône, la Métropole, la ville de Marseille, Pôle emploi, l'URSSAF, l'AGAM, la CCIAMP, l'ORM et la MDE de Marseille et d'une rencontre territoriale regroupant l'ensemble des réseaux intervenant dans les politiques de l'emploi locales.

Nous produisons une note de conjoncture en mode « Flash sur l'économie » l'emploi et le chômage.

Situation conjoncturelle au 31 décembre 2020 :

Entreprises et emplois du secteur privé / Arrondissement Marseille (Source URSSAF)				
Nombre d'établissements employeurs (Fin déc. 2020)	Nombre d'emplois salariés (Fin déc. 2020)	Nombre de travailleurs indépendants (Fin déc. 2020)	Nombre de recrutements CDI+CDD (4 ^{ème} trim. 2020)	Nombre de recrutement CDI (4 ^{ème} trim. 2020)
33 436	296 801	77 230	104 978	15 501
+1,9 % / an	-0,4 % / an	+16,7 % / an	-21,2 % / an	-17,6 % / an
+623	-1 113	+11 053	-28 193	-3 306

Demande d'emploi cat. ABC / Arrondissement Marseille (Source Pôle emploi)							
Nombre total (Fin déc. 2020)	Jeunes < 25 ans (Fin déc. 2020)	Seniors > 50 ans (Fin déc. 2020)	Femmes (Fin déc. 2020)	Bénéficiaires du RSA (Fin déc. 2020)	Exemptés d'obligation d'emploi (Fin déc. 2020)	Longue durée (> 1 an) (Fin déc. 2020)	Très longue durée (> 3 ans) (Fin déc. 2020)
115 850	13 640	29 930	55 920	25 930	9 530	57 610	20 750
+2,9 % / an	+5,5 % / an	+3,3 % / an	+1,9 % / an	+13 % / an	-3,4 % / an	+8,6 % / an	+9,3 % / an
+3 240	710	+950	+1 020	+2 990	-340	+4 540	+1 760



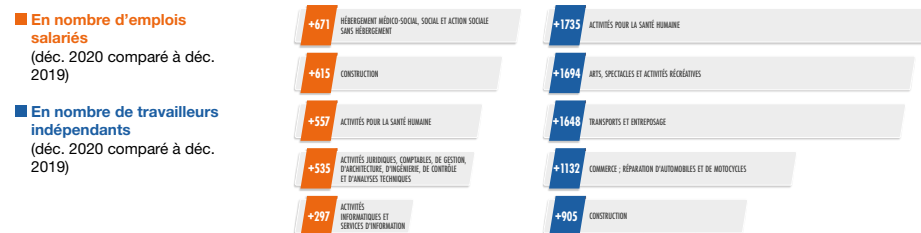
L'ÉQUIPE

► ANNÉE 2020, BILAN DES 2 PREMIERS CONFINEMENTS

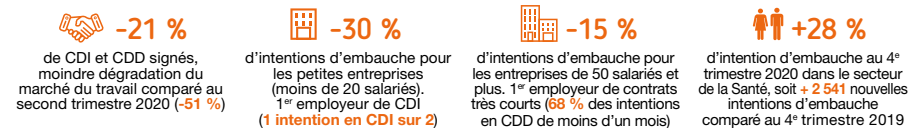
Les mesures d'urgence prises ont largement atténué les effets sur l'emploi (mesure d'activité / chômage partiel et aides apportées au niveau national et local) :

👤 -0,4 % d'emplois salariés en une année soit **1 113** emplois salariés en moins.

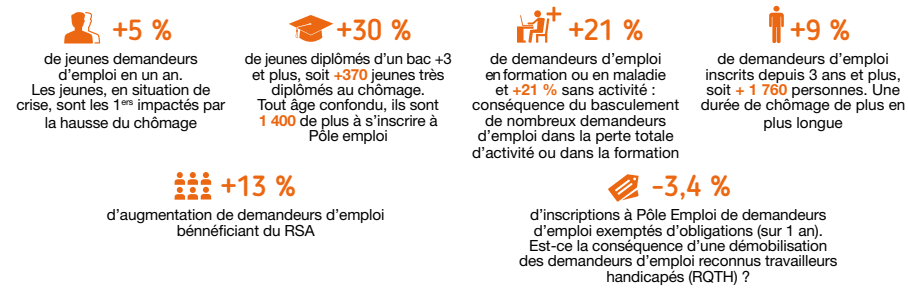
Les 5 principaux secteurs en progression



Les déclarations d'embauche sont toujours en baisse :



► EN DÉCEMBRE 2020, LA HAUSSE DE LA DEMANDE D'EMPLOI N'A ÉTÉ QUE DE 3 % SUR UN AN



► " UN HORIZON TOUJOURS PLUS INCERTAIN " DANS LA MÉTROPOLE AMP*

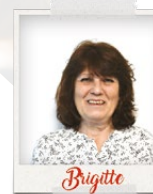
- > Une nouvelle dégradation est observée au 4^e trimestre par les chefs d'entreprises, annulant le rebond partiel de la période estivale. 55 % des chefs d'entreprises accusent une baisse d'activité ; ils sont 94 % dans le secteur des cafés, hôtels, restaurants.
- > Les chefs d'entreprises anticipent un recul de l'activité et une baisse de l'emploi. Ils n'attendent pas d'amélioration de la situation, au mieux, avant l'été 2021.

SOURCES :

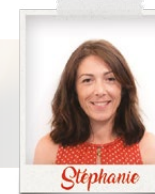
- URSSAF
- CCI Aix-Marseille-Provence
- Pôle emploi
* Enquête du 4^e trimestre 2020 réalisée par la CCI Aix-Marseille-Provence auprès de chefs d'entreprises de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP).

POUR ALLER PLUS LOIN :

- <https://www.cimp.com/article/conjoncture-metropolitaine>
- <https://www.pole-emploi.org/regions/provence-alpes-cote-d-azur/statistiques-analyses.html>
- https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/votre_urssaf/Paca/Reperembauches_PACA.pdf



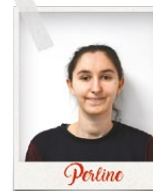
Brigitte AUGUSTIN
Assistante de gestion



Stéphanie BENARD-CHAUVET
Directrice



Olivier BEYER
Réfèrent entreprises



Perline BOISSAT
Conseillère mobilité



Régis BRIZI
Chargé de Mission



Hélène GERARD
Responsable RH TPE



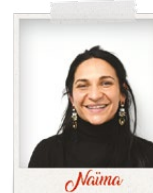
Méliissande GOMBO
Conseillère mobilité



Martine HARMELIN
Assistante de direction



Stéphanie HOMMET
Réfèrent Territoriale Emploi



Naïma LATAMMA
Réfèrent Territoriale Emploi



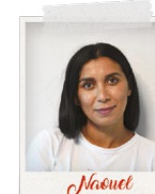
Virginie LECONTE
Coordnatrice Projets RH & Inclusion



Nadia M'RABET
Chargée de Mission



Jocelyne POMMIER
Responsable Administrative & Financière



Naouel SBEI
Assistante chargée de mission



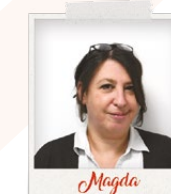
Sabrina SOULE
Coach pour l'emploi des jeunes



Alysson SUEVOR
Chargée de mission



Nordine TIMRICHT
Responsable Innovation & Prospective



Magda VENUTOLI
Réfèrent Territoriale Emploi



Retrouvez toutes nos publications
sur le site de la Maison de l'Emploi de Marseille

--> www.mdemarseille.fr

MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE
4-10, rue des Consuls - 13002 Marseille
Tél. : 04.88.15.16.30

Directrice de publication : Stéphanie BENARD-CHAUVET

La Maison de l'Emploi de Marseille remercie l'ensemble des partenaires, opérateurs
et acteurs de terrain impliqués dans la définition et la mise en œuvre de son plan d'actions.